

EDITORIAL

TECHNIQUE ET PASSION

Logiciel et laïcité

Il arrive que certains reprochent à la communauté du logiciel libre des formes de religiosité, allant jusqu'à la qualifier de secte. Cette communauté dérange. Active, soudée, composée de programmeurs et d'utilisateurs disséminés sur toute la planète, elle s'est constituée pour l'essentiel en réaction à la situation de quasi monopole qui prévaut dans le domaine de l'informatique grand public. Rien que de bien légitime quand on sait les pratiques commerciales d'un grand éditeur de logiciels américain bien connu, et les bénéfices réalisés dans ce secteur économique qui relèvent de la rente plutôt que de la juste rémunération.

Les analyses des partisans du logiciel libre pâtiraient de leur engagement. Mais, l'idéologie n'est-elle pas souvent dans "le discours de l'autre" ? La communauté du libre est militante. L'air du temps aurait-il transformé une vertu en son contraire ? On peut parfois déceler des formes d'intégrisme. C'est vrai, mais il ne faudrait pas qu'elles fassent oublier celles bien réelles des adeptes de l'informatique propriétaire qui, un brin suffisants, affirment péremptoirement que la dite informatique propriétaire est quasiment un "fait de nature" immuable, incontournable, incontestable, et donc que l'on ne saurait contester. Les principes du logiciel libre sont généreux, mais ils ne résisteront pas aux marchands qui les pervertiront. Certes, le danger existe, mais il y a là une vigilance à exercer, en s'appuyant sur ces antidotes intrinsèques que

sont la publication du code source et l'obligation de faire profiter les autres des améliorations que l'on apporte soi-même.

Cela étant, les vifs débats qui opposent tenants et adversaires du logiciel libre ne doivent pas surprendre. Il en est ainsi à chaque fois qu'une technique émerge. En son temps, le grand savant Ampère a pourfendu la machine à vapeur. Au début du siècle dernier, un lobby du courant continu expliquait doctement, force arguments scientifiques à l'appui, que le courant alternatif n'avait aucun avenir (quand on pense que l'on est même passé du 110 au 220 volts !). L'informatique pédagogique regorge quant à elle d'affrontements "titanesques" : le Basic déstructuré du début des années quatre-vingt aurait été un meilleur langage que le LSE (Langage symbolique d'enseignement)

conçu spécialement pour l'éducation ; des adeptes du Mac ne parlent toujours pas à ceux du PC, et réciproquement ; il a fallu batailler ferme pour créer les conditions de la mise en réseau des ordinateurs des établissements scolaires, tant certains ne juraient que par le poste autonome -pardi, ils ne connaissaient que lui ! - ; et sans parler d'Internet dont, malgré les acquis de la télématique pédagogique, on ne voyait vraiment pas ce que l'on pouvait bien en faire...

S'il en va ainsi, c'est qu'une nouvelle technique remet toujours en cause des équilibres et des identités individuelles et collectives, modifie des rapports de pouvoir, rend caducs des savoir-faire, des compétences et des qualifications. Chacun doit évoluer, s'adapter, se former. Mais il n'est pas toujours facile de le faire ... Page 2

CONVICTION ET TOLERANCE

Page 1 ... Trop souvent, les changements s'opèrent dans la douleur et une violence sociale plus ou moins prononcée, sans que la société ménage une transition à visage humain. Il suffit, pour s'en convaincre, de se remémorer les conditions impitoyables dans lesquelles s'est faite l'industrialisation. Malgré les dénégations de "l'Homme", qui manifeste fréquemment une tendance à surestimer sa capacité à influencer sur les événements, le fameux "ce n'est pas la technique qui compte mais ce que l'on choisit d'en faire", cette dernière finit toujours par s'imposer : les technologies de l'information et de la communication continueront de travailler la société en profondeur, comme l'ont fait en leur temps la machine à vapeur et le moteur électrique. Les controverses autour des technologies ont donc le caractère d'une nécessité

humaine et sociale forte. Mais, ils n'ont qu'à gagner à être marqués du sceau de la laïcité et de ses valeurs, de la liberté, du pluralisme, de l'ouverture d'esprit, de la conviction alliée à la tolérance...

La communauté du libre a ses préférences et son autonomie. Mais elle comprend des enseignants. Quid alors de la dialectique, voire de l'antinomie communauté/ institution publique d'éducation ?

Les débats évoqués ci-dessus peuvent ne pas intéresser. Il n'en demeure pas moins que les logiciels libres constituent une solution alternative pour les établissements scolaires. C'est ce qu'indique l'accord cadre signé par le ministère de l'Education nationale et l'Aful (Association francophone des utilisateurs de Linux et

des logiciels libres) en octobre 1998, au nom d'une perspective de pluralisme technologique. En janvier 2001, le ministre de la Fonction publique déclare : "Enfin, pourquoi ne pas le dire, le développement coopératif, qui est le propre des logiciels libres, la transparence et la mutualisation, qui sont à la base de leur création, sont des valeurs que nous partageons". Si les logiciels libres rencontrent chez les enseignants un écho qui va au-delà de leur diffusion et utilisation réelles, c'est parce qu'ils participent de préoccupations majeures du système éducatif, constitutives des missions et de la culture des personnels, tels le libre accès à la connaissance et sa diffusion à tous, la non marchandisation de l'enseigne-

ment ou l'attachement au service public d'éducation "à la française".

Des valeurs partagées, des choix et des initiatives pour les promouvoir ne sont pas l'apanage de communautés non institutionnelles. On retrouve des problématiques identiques au niveau de l'Etat et de ses structures, de communautés professionnelles. Il n'existe donc pas de contradiction insurmontable de principe qui s'opposerait à l'action spécifique des uns et des autres pour des objectifs communs autour des logiciels libres. ■

« Des préoccupations majeures du système éducatif... tel le libre accès à la connaissance et sa diffusion à tous ! »

Jean-Pierre ARCHAMBAULT.

Chargé de mission Veille technologique au CNDP.